



Conseil économique et social

Distr. générale
13 juillet 2010
Français
Original : anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2010

7-9 septembre 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté et projet de calendrier et d'organisation des travaux

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Ouverture de la session	3
Questions d'organisations et de procédure	3
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du projet de calendrier et d'organisation des travaux	3
3. Programme de travail proposé pour les sessions de 2011 du Conseil d'administration	3
Questions relatives aux programmes et grandes orientations	3
4. Rapport oral sur la suite donnée par l'UNICEF aux recommandations et aux décisions prises lors des réunions du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	3
5. Rapport oral sur la contribution de l'UNICEF au renforcement des capacités	3
6. Propositions de coopération au titre des programmes de l'UNICEF	4
a) Approbation des descriptifs de programme de pays et de zone révisés à la session annuelle de 2010	4
b) Projets de descriptif de programme de pays	4
c) Examens à mi-parcours des programmes de pays	5
d) Recommandation relative à l'approbation d'une allocation de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires pour des programmes de pays approuvés	6



e) Poursuite de la coopération avec Rotary International aux fins de l'éradication de la poliomyélite	6
f) Prorogation de l'initiative pour l'indépendance en matière de vaccins	6
Évaluation et vérification des comptes	6
7. Rapport annuel sur la fonction d'évaluation et les principales évaluations	6
8. Rapport annuel sur les activités d'audit interne	6
9. Rapport du Bureau de la déontologie de l'UNICEF	7
Ressources et questions financières et budgétaires	7
10. Collecte de fonds privés : rapports financiers et états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009	7
11. Plan stratégique à moyen terme : prévisions financières pour la période 2010-2013	7
12. Feuille de route pour l'établissement d'un budget intégré : classification des coûts et budgétisation axée sur les résultats – Rapport commun du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF	7
13. Progrès réalisés par l'UNICEF en matière de gestion des ressources humaines	8
14. Rapport sur l'état d'avancement de l'application des normes comptable internationales pour le secteur public	8
Questions diverses et adoption des projets de décision	8
15. Questions diverses	8
16. Adoption des projets de décision	8
17. Déclarations finales du Directeur général et du Président du Conseil d'administration	8

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la session

Le Conseil d'administration entendra les déclarations de son président et du Directeur général.

Questions d'organisation et de procédure

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du projet de calendrier et d'organisation des travaux

Pour suite à donner [E/ICEF/2010/15]

L'ordre du jour provisoire a été établi en concertation avec le Bureau du Conseil d'administration, à partir du programme de travail adopté par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2009. Le Conseil est prié d'adopter l'ordre du jour de la session après y avoir apporté les modifications qu'il aura jugées nécessaires.

3. Programme de travail proposé pour les sessions de 2011 du Conseil d'administration

Pour suite à donner [E/ICEF/2010/16]

Le programme de travail proposé découle des décisions du Conseil d'administration et des propositions du secrétariat. Établi en concertation avec le Bureau du Conseil, il est présenté au Conseil pour approbation. Une fois adopté, il servira de cadre à l'établissement de l'ordre du jour des sessions du Conseil d'administration pour 2011, sous réserve des décisions du Conseil et des modifications proposées en consultation avec le Bureau du Conseil.

Questions relatives aux programmes et grandes orientations

4. Rapport oral sur la suite donnée par l'UNICEF aux recommandations et aux décisions prises lors des réunions du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Pour examen [E/ICEF/2010/CRP.21]

Le Conseil d'administration entendra un rapport oral sur l'application des recommandations et des décisions issues des 24^e, 25^e et 26^e séances du Conseil de coordination du Programme, tenues en juin et décembre 2009 et en juin 2010. Un bref document d'information peut être consulté sur le site Web du Conseil d'administration de l'UNICEF.

5. Rapport oral sur la contribution de l'UNICEF au renforcement des capacités

Pour examen [E/ICEF/2010/CRP.20]

Comme le Conseil d'administration l'a demandé, un rapport sur la contribution de l'UNICEF au renforcement des capacités lui sera présenté oralement. Ce rapport s'appuie sur le cadre général pour le renforcement des capacités adopté par le Groupe des Nations Unies pour le développement et décrit la méthode suivie par

l'UNICEF pour renforcer les capacités de ses partenaires nationaux et infranationaux, des associations, des familles et des aidants afin de contribuer à la réalisation des droits des enfants et des femmes. Un bref document d'information peut être consulté sur le site Web du Conseil d'administration de l'UNICEF.

6. Propositions de coopération au titre des programmes de l'UNICEF

a) Approbation des descriptifs de programme de pays et de zone révisés à la session annuelle de 2010

Pour suite à donner

À sa session annuelle de 2010, le Conseil d'administration a examiné 13 projets de descriptifs de programme de pays et de zone (Azerbaïdjan, Bélarus, Cambodge, Chine, Géorgie, Iraq, Malaisie, Myanmar, Programme régional pour les enfants et les femmes de Palestine, République populaire démocratique de Corée, Serbie, Swaziland et Turquie). Après que les observations formulées à cette occasion aient été communiquées aux bureaux de pays concernés, les projets de descriptif de programme de pays ont été dûment révisés puis affichés sur le site Web de l'UNICEF dans les six semaines qui ont suivi la session. Le Conseil d'administration approuvera les descriptifs de programme de pays et de zone selon le principe de l'approbation tacite, sauf si au moins cinq membres ont informé le secrétariat, par écrit, avant la session qu'ils souhaitaient porter un descriptif de programme de pays commun à l'attention du Conseil.

b) Projets de descriptif de programme de pays

Pour suite à donner

Les six projets de descriptif de programme de pays énumérés ci-après sont présentés au Conseil d'administration pour examen et observations et pour approbation des montants totaux estimatifs des ressources ordinaires et des autres ressources du budget-programme. Le tableau récapitulatif des résultats de chaque pays et, s'il y a lieu, les matrices de résultats plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), sont affichés sur le site Web du Conseil d'administration de l'UNICEF. Conformément à la décision 2008/17 du Conseil, les données concernant les résultats et l'exécution des programmes recueillies pendant la durée de chacun des six projets de programme de pays sont également affichées sur le site Web.

Les projets de descriptif de programme de pays seront révisés compte tenu des observations faites à la deuxième session ordinaire et affichés sur le site Web du Conseil d'administration de l'UNICEF au plus tard six semaines après la fin de ladite session pour être de nouveau examinés par les membres du Conseil. À sa première session ordinaire de 2011, le Conseil approuvera la version révisée des descriptifs de programme de pays selon la procédure d'approbation tacite, à moins que cinq de ses membres au minimum n'aient fait savoir au secrétariat, par écrit, qu'ils souhaitaient saisir le Conseil d'un programme de pays particulier.

Au cours de la présente session, les six projets de descriptif de programme de pays ci-après seront présentés par région :

Asie de l'Est et Pacifique

Indonésie (E/ICEF/2010/P/L.27)

Afrique de l'Est et Afrique australe

Somalie (E/ICEF/2010/P/L.22)

Zambie (E/ICEF/2010/P/L.23)

Asie du Sud

Maldives (E/ICEF/2010/P/L.28)

Amériques et Caraïbes

Uruguay (E/ICEF/2010/P/L.25)

Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Burkina Faso (E/ICEF/2010/P/L.24)

c) Examens à mi-parcours des programmes de pays*Pour examen*

Ces récapitulatifs par région des examens à mi-parcours de programmes de pays en cours d'exécution rendent notamment compte des résultats obtenus, des enseignements tirés de l'expérience et des éventuels ajustements à apporter à ces programmes. Le Conseil d'administration est invité à examiner les rapports et à donner, s'il y a lieu, des instructions au secrétariat. Les sept rapports ci-après seront soumis et examinés pendant la présente session :

i) Région de l'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'États indépendants (E/ICEF/2010/P/L.21), examen à mi-parcours du programme des pays suivants : Croatie et République de Moldova;

ii) Région de l'Asie de l'Est et du Pacifique (E/ICEF/2010/P/L.19), examen à mi-parcours du programme des pays suivants : Mongolie, République démocratique populaire lao et Thaïlande;

iii) Région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (E/ICEF/2010/P/L.16), examen à mi-parcours du programme des pays suivants : Érythrée, Éthiopie, Madagascar, Malawi et Zimbabwe;

iv) Région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (E/ICEF/2010/P/L.26), examen à mi-parcours du programme des pays suivants : Algérie, Égypte, Maroc, Oman, République arabe syrienne, Tunisie et Yémen;

v) Région de l'Asie du Sud (E/ICEF/2010/P/L.20), examen à mi-parcours du programme des pays suivants : Inde, Maldives et Népal;

vi) Région des Amériques et des Caraïbes (E/ICEF/2010/P/L.18), examen à mi-parcours du programme des pays suivants : Belize, Brésil, El Salvador, Honduras, Jamaïque, Panama, Paraguay et République dominicaine;

vii) Région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale (E/ICEF/2010/P/L.17), examen à mi-parcours du programme des pays suivants : Gabon, Gambie, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et Sénégal.

d) Recommandation relative à l’approbation d’une allocation de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires pour des programmes de pays approuvés

Pour suite à donner [E/ICEF/2010/P/L.29]

Il est demandé au Conseil d’administration d’approuver, pour 47 programmes de pays approuvés, l’allocation de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires supérieures aux montants initialement approuvés par le Conseil. Cette augmentation découle d’un calcul fondé sur le système révisé d’allocation des ressources ordinaires et les estimations du montant total des ressources ordinaires pouvant être affecté aux programmes de pays en 2010, 2011 et 2012.

e) Poursuite de la coopération avec Rotary International aux fins de l’éradication de la poliomyélite

Pour suite à donner [E/ICEF/2010/P/L.30]

Le Conseil d’administration est invité à approuver la poursuite de la coopération avec l’initiative PolioPlus de Rotary International pour une période de cinq ans, conformément aux dispositions du document original du Conseil (E/ICEF/1990/P/L.35).

f) Prorogation de l’Initiative pour l’indépendance en matière de vaccins

Pour suite à donner [E/ICEF/2010/P/L.31]

Le Conseil d’administration est invité à approuver la prorogation de l’Initiative pour l’indépendance en matière de vaccins pour la période 2011-2015, conformément aux dispositions du document original du Conseil (E/ICEF/1991/P/L.41).

Évaluation et vérification des comptes

7. Rapport annuel sur la fonction d’évaluation et les principales évaluations

Pour examen [E/ICEF/2010/18]

Ce rapport annuel est établi en application des décisions 2008/4, 2008/22 et 2009/18 du Conseil d’administration, par lesquelles le Conseil a prié l’UNICEF de lui rendre compte chaque année de ses activités d’évaluation et des conclusions et recommandations qui sont issues des principales évaluations. Il présente des informations sur l’évolution générale des activités d’évaluation de l’UNICEF, l’état actuel de ces activités aux échelons national, régional et mondial, et décrit les progrès accomplis vers une décentralisation accrue de la fonction d’évaluation.

8. Rapport annuel sur les activités d’audit interne

Pour examen [E/ICEF/2010/AB/L.5 et E/ICEF/2010/AB/L.6]

Le rapport annuel sur les activités d’audit interne porte sur les activités menées par le Bureau de la vérification interne des comptes en 2009. Le Conseil d’administration sera également saisi des réponses fournies par la direction générale aux conclusions essentielles et récurrentes énoncées dans le rapport annuel, notamment afin d’expliquer pourquoi il n’a pas été donné suite à certaines

conclusions pendant 18 mois ou plus, selon qu'il conviendra, comme il l'a demandé dans ses décisions 2006/18, 2007/17, 2008/23 et 2009/19. Le rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit peut être consulté sur le site Web du Conseil d'administration de l'UNICEF.

9. Rapport du Bureau de la déontologie de l'UNICEF

Pour information [E/ICEF/2010/17]

Le rapport au Conseil d'administration sur les activités du Bureau de la déontologie de l'UNICEF pendant la période allant du 15 août 2008 au 31 décembre 2009 est présenté à la demande du Conseil. Il a été présenté au Comité de déontologie des Nations Unies, lequel l'a examiné et a formulé des recommandations qui figurent dans le rapport. Pendant la période examinée, le Bureau s'est principalement consacré à la gestion et à l'administration du dispositif de transparence financière de l'UNICEF.

Ressources et questions financières et budgétaires

10. Collecte de fonds privés : rapports financiers et états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Pour examen [E/ICEF/2010/AB/L.4]

Ce rapport est présenté chaque année au Conseil d'administration pour examen et observations.

11. Plan stratégique à moyen terme : prévisions financières pour la période 2010-2013

Pour suite à donner [E/ICEF/2010/AB/L.7]

Comme suite à la décision 2000/3 du Conseil d'administration, un plan financier à moyen terme est présenté en même temps que le plan stratégique à moyen terme, et les estimations à partir desquelles le plan financier est élaboré sont examinées et révisées tous les ans. On trouvera dans le rapport les prévisions financières pour la période 2010-2013, qui serviront à déterminer le montant des demandes de ressources ordinaires affectées aux programmes devant être soumises pour approbation en 2011. Ce rapport est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

12. Feuille de route pour l'établissement d'un budget intégré : classification des coûts et budgétisation axée sur les résultats – Rapport commun du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF

Pour suite à donner [E/ICEF/2010/AB/L.10]

Le rapport commun est présenté au Conseil d'administration en application de sa décision 2009/20. Conformément à la feuille de route pour l'établissement d'un budget intégré établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'UNICEF, ce rapport commun présente : a) les définitions des coûts et les catégories d'activités et de dépenses qu'il est proposé de faire figurer dans les documents budgétaires des trois organismes pour la période 2010-2013; et b) les conclusions de l'examen des

modèles et des méthodes de budgétisation axée sur les résultats, et leurs incidences sur l'amélioration des liens entre les résultats attendus sur le plan institutionnel et en matière de gestion dans les plans stratégiques et les ressources demandées pour obtenir les résultats voulus.

13. Progrès réalisés par l'UNICEF en matière de gestion des ressources humaines

Pour examen [E/ICEF/2010/AB/L.9]

Ce rapport, qui est présenté à la demande du Conseil d'administration, confirme l'importance croissante du rôle que jouent les ressources humaines dans la réalisation de la mission et des objectifs de l'UNICEF. Il rend compte des compétences et de la structure du personnel et des tendances récentes en la matière. On y trouvera une description des mesures prises pour assurer la planification stratégique des effectifs afin de faire face aux principaux problèmes qui se posent et de tirer parti des possibilités qui s'offrent à l'UNICEF, à savoir assurer un apport continu de compétences et mettre en place, dans le domaine des ressources humaines, des cadres et des mécanismes répondant à ses besoins opérationnels très divers.

14. Rapport sur l'état d'avancement de l'application des normes comptables internationales pour le secteur public

Pour information [E/ICEF/2010/AB/L.8]

Il sera rendu compte au Conseil d'administration des progrès réalisés par l'UNICEF dans l'application des normes IPSAS, conformément aux décisions 2007/3 et 2009/7 du Conseil.

Questions diverses et adoption des projets de décision

15. Questions diverses

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être examiner d'autres questions au titre de ce point de l'ordre du jour.

16. Adoption des projets de décision

17. Déclarations finales du Directeur général et du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration entendra les déclarations du Directeur général et de son Président.

**Projet de calendrier et d'organisation des travaux
de la deuxième session ordinaire de 2010
du Conseil d'administration de l'UNICEF**

7-9 septembre 2010¹

Mardi 7 septembre

10 heures-13 heures	Point 1	Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et du Directeur général
	Point 2	Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
	Point 11	Plan financier à moyen terme : prévisions financières pour la période 2010-2013
	Point 10	Collecte de fonds privés : rapports financiers et états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009
15 heures-17 heures	Point 12	Feuille de route pour l'établissement d'un budget intégré : classification des coûts et budgétisation axée sur les résultats – Rapport commun du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF
	Point 8	Rapport annuel sur les activités d'audit interne
	Point 9	Rapport du Bureau de la déontologie de l'UNICEF
17 heures-18 heures		<i>Conditions officielles</i>

Mercredi 8 septembre

10 heures-13 heures	Point 7	Rapport annuel sur la fonction d'évaluation et les principales évaluations
	Point 6	Propositions de coopération au titre des programmes de l'UNICEF <ul style="list-style-type: none"> a) Approbation des descriptifs de programme de pays et de zone révisés à la session annuelle de 2010 b) Projets de descriptif de programme de pays
15 heures-17 heures	Point 6	Propositions de coopération au titre des programmes de l'UNICEF (<i>suite</i>) <ul style="list-style-type: none"> c) Examens à mi-parcours des programmes de pays d) Recommandation relative à l'approbation d'une allocation de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires pour des programmes de pays approuvés

¹ Si l'examen d'un point de l'ordre du jour est achevé plus tôt que prévu, le Conseil d'administration passera au point suivant et réaménagera le calendrier de ses travaux en conséquence.

e) Poursuite de la coopération avec Rotary International aux fins de l'éradication de la poliomyélite

f) Prorogation de l'initiative pour l'indépendance en matière de vaccins

17 heures-18 heures

Consultations officielles

Jeudi 9 septembre

10 heures-13 heures

Point 4

Rapport oral sur la suite donnée par l'UNICEF aux recommandations et aux décisions prises lors des réunions du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Point 5

Rapport oral sur la contribution de l'UNICEF au renforcement des capacités

Point 13

Progrès réalisés par l'UNICEF en matière de gestion des ressources humaines

15 heures-17 heures

Point 14

Rapport sur l'état d'avancement de l'application des normes comptables internationales pour le secteur public

Point 3

Programme de travail proposé pour les sessions de 2011 du Conseil d'administration

Point 15

Questions diverses

Point 16

Adoption des projets de décision

Point 17

Clôture de la session : déclarations finales du Directeur général et du Président du Conseil d'administration
